

COMPTE RENDU DU COMITÉ DIRECTEUR du 15 juin 2019

Comité Directeur

Présents (14)

Jean-Claude Bénintende (Trésorier), Claude Bredat, Jean-Louis Coste, Jean-Louis Debiée (CND), Yves Dupin (APL), Alain Étienne, Evelyne Falaix (CNCV), Jean-Marc Galan, Véronique Gensac (Présidente), Eric Irvoas, Dominique Jean (APL), Frédéric Mazzia, Jean-Claude Messmer, Marc Nossin, Thomas Sénac, Gérard Vieux (Secrétaire général).

Absents excusés ayant donné pouvoir (8)

Michel Appriou pouvoir à Evelyne Falaix
Georges Charlon pouvoir à Jean-Claude Bénintende
Thierry Dufour, pouvoir à Fred Mazzia
Jeff Fauchier pouvoir à Véronique Gensac
Camille Fetel, pouvoir à Fred Mazzia
Bénédicte Lavaut pouvoir à Gérard Vieux
Lydie Ledieu-Foglia pouvoir à Evelyne Falaix
Sonia Ouldali pouvoir à Jean-Claude Bénintende

Absents (excusé 1)

François Duchesne de Lamotte (Médecin fédéral)
Raphaël Acher

Nombre de votants : 22 votants – 14 présents et 8 représentés

Invité

Gilbert Veber (commission Tracté).

Direction technique nationale

Yves Goueslain (Directeur technique)

Secrétariat

Sophie Maurel (Directrice administrative)
Claude Beaumont.

Rappel ordre du jour

Début de réunion : 9 h

| | Sujet | Type | Intervenant |
|-----|---|------------------------------|---|
| 1. | Point général sur les chiffres de la FFVL 2019 – Tableau de bord – Point sur l'accidentologie | Information Débat | JC. Bénintende V. Gensac J-M. Galan |
| 2. | Point de la Présidente | Information Débat | V. Gensac |
| 3. | Mise à jour des commissions et comités Statuts et règlements, Sécurité et technique CNKite, CNDelta (sécurité) | Votes | G. Vieux |
| 4. | Bilan du comité national Kite à mi-année | Information Débat | B. Lavaut |
| 5. | Point ressources humaines de la Direction technique nationale | Information Débat | Y Goueslain |
| 6. | Commission Tracté Mis au vote : - obligation de posséder le PSC1 (ou certification supérieure, ex: Sauveteur-Secouriste du Travail) devient un pré-requis pour entrer en formation de treuilleur ou de remorqueur de delta à partir du 1 ^{er} janvier 2021 ; - la qualification treuilleur perd sa pérennité : à partir de 2021, pour conserver sa qualification, un treuilleur devra participer à une journée de formation continue (recyclage) tous les huit ans. | Votes | G. Veber |
| 7. | Développement du TASA | Information Débat | G. Veber |
| 8. | - Restitution des travaux de l'AG - Constitution et travaux des trois groupes GT1 : fonctionnel (G. Vieux) GT 2 : licenciés/pratiquants (T. Senac) GT 3 : communication (V. Gensac) - Réflexions sur le GT1 | Information Débat Vote | BD |
| 9. | Communication : - point étape du projet - évolution du site Internet | Information Débat | V. Gensac |
| 10. | Formation sur l'outil de plateforme collaborative | Information | S. Maurel |
| 11. | Questions diverses | | |

Fin de réunion : 17 heures

Le Secrétaire général accueille les membres du Comité directeur et les invités.

Avant de débiter la réunion, la Présidente rend hommage à Alain Girard et Jean-François Alexandre qui nous ont quittés.

1. Point général sur les chiffres de la FFVL 2019 – tableau de bord

Intervenants : Jean-Claude Bénintende, Véronique Gensac.

Point du Trésorier Jean-Claude Bénintende

Point sur les licences – document visionné en séance annexe P1a

À mi-juin toutes les dépenses projetées n'ont pas été engagées.

La fédération a dû financer des événements non prévus au budget : sa participation au salon du Bourget, de la communication supplémentaire pour la coupe du monde, des parutions dans la presse écrite.

La diminution des licences délivrées en kite est moins importante qu'évaluée. Dans les autres disciplines le volume se maintient.

Il est donc essentiel que chaque commission respecte le budget alloué. En cas de nécessité il faut consulter le Trésorier ou la Présidente.

2. Point de la présidente

Intervenante : Véronique Gensac

Point de la présidente – document visionné en séance annexe P1b

Réunions CNOSF

Eric Irvoas a représenté la fédération à la dernière assemblée générale du CNOSF. On a pu y constater une bonne représentativité des fédérations, intéressées au remaniement du mouvement sportif en cours. La FFVL s'est portée candidate pour un poste d'administrateur à pourvoir au CNOSF. Elle n'a pas été élue.

Rencontre à l'Assemblée nationale de Perrine Goulet, membre de la commission permanente des finances et du groupe d'études Sport.

La FFVL a été auditionnée en même temps que la fédération de pétanque qui a porté le même discours : doute sur la déclinaison territoriale de l'agence, sur la complexité du système, demande qu'il soit tenu compte des spécificités des petites fédérations (clubs disséminés sur l'ensemble du territoire), nécessité de garder les postes de CTS notamment dans les petites fédérations à environnement spécifique...

La FFVL a été retenue pour gérer l'attribution des subventions de l'agence nationale du sport

(ANS). La gestion des dossiers a impacté fortement le travail du secrétariat à Nice qui a reçu les demandes. La première réunion de la commission de suivi des dossiers s'est tenue la veille.

Les demandes dépassent largement le budget de 210 000€ alloué.

Le 2 et 3 juillet, les membres de la commission se réuniront à nouveau pour finaliser l'analyse des dossiers et déterminer les demandes qui pourront être retenues et honorées. Un bilan de cette action sera fait à l'automne.

L'agence nationale du sport (ANS) a donné pour directive que les subventions soient octroyées principalement aux clubs.

La FFVL est partagée entre assurer la continuité du fonctionnement des ligues et le souhait de satisfaire les demandes des clubs dont il faut encourager les actions qui pour certaines dépassent largement l'activité du club et favorisent le rayonnement de la fédération.

Il faudra néanmoins respecter les consignes de l'ANS.

Réunion de la DTN et du secrétariat. Traditionnellement l'équipe technique se réunit au printemps. Elle a été rejointe par l'équipe administrative. Une formation sur *Teams* a été faite à cette occasion. Certains conseillers sont proches du départ à la retraite : la fédération va devoir réfléchir à l'avenir dans un contexte incertain.

Réunion avec le courtier et les assureurs. À cette occasion, un bilan de la sinistralité a été fait. Le contexte était plus détendu cette année. Le travail pour la prévention pour les pratiques encadrées se poursuit afin d'éviter les sinistres majeurs qui peuvent impacter fortement notre contrat d'assurance.

Évènements qui ont eu lieu

- La coupe du monde de parapente de distance a été un évènement à la fois sportif et convivial très réussi, pour lequel il a été organisé un direct inédit très apprécié.
- Le PLAF a été organisé par un moniteur en formation à Val Louron. Cet évènement pourrait être renouvelé l'an prochain.
- L'Hand'icare Cup, compétition amicale en cinq épreuves.
- Les festivals de cerf-volant du printemps.
- Le championnat Juniors de boomerang qui a lieu à Cessac ce week-end.

Communication

Depuis l'assemblée générale de la FFVL, notre attachée de presse a relayé aux médias les évènements majeurs organisés. Ce travail de fond commence à se traduire par des percées dans la presse que nous avions du mal à intéresser jusqu'à présent. Un bilan sera fait à l'automne.

Point sur le travail effectué par la commission Sites

Intervenant : Alain Etienne

La commission s'est impliquée dans la réouverture de certains sites.

Elle a travaillé à la refonte totale du document à l'usage des gestionnaires des sites.

Elle souhaite racheter des noms de domaines utilisés pour le recensement des balises afin de mettre en place une application d'accès aux balises utilisable sur smartphone.

La commande de manches à air a été faite et sera disponible à la Coupe Icare.

La commission s'attache à revaloriser le rôle du responsable régional des sites (RSS).

Avec la commission Sécurité et technique elle s'emploie à recenser les lignes et autres obstacles.

Elle est intervenue dans la gestion de la sur-fréquentation du site de la dune du Pilat afin de limiter les accidents sur le site.

Point sur l'accidentologie

Intervenant : Jean-Marc Galan

À mi-juin nous dénombrons une dizaine d'accidents mortels (licenciés et non-licenciés).

Nous constatons parmi les accidents qui ont été déclarés :

- 2 accidents du fait d'oubli d'attache ;
- 5 fermetures près du relief ;
- 1 syndrome du harnais : le pilote est suspendu ce qui entraîne parfois des complications ;
- 1 accident du fait d'un hélicoptère qui met le parapentiste à terre.

Concernant les accidents du fait de l'oubli d'attache, les membres du Comité directeur s'interrogent sur la possibilité de mettre en œuvre des recommandations pour instaurer une routine, communiquer sur le contrôle mutuel et sur le fait qu'il ne faut pas se laisser distraire.

Il est envisagé de prévoir un autocollant à fixer sur les casques des pilotes.

Point sur les actions de la commission Sécurité et technique

L'action « sécu » mise en place pour financer des projets liés à la gestion du risque dans les clubs a remporté un franc succès. La totalité de l'enveloppe budgétaire attribuée (4000 €) a été dépensée.

Le réseau d'animateurs sécurité se met en place : 68 animateurs ont été désignés dont la première réunion est prévue lors de la Coupe Icare.

Des conférences « animation sécurité », pilotées par Jean-Marc Galan et Alain Dedieu, ont bien été accueillies.

Le projet commun avec la commission Sites pour le recensement des obstacles en cours est ambitieux : au-delà du référencement, le but serait de communiquer sur ces dangers vers l'ensemble des pratiquants.

Un tuto vidéo sur la SIGR a été réalisé.

Une étude sur les mousquetons est en cours.

Le laboratoire teste les parachutes de secours.

Dans le cadre de la CFD, un champ a été ouvert, permettant de donner des éléments d'analyse sur des conditions de vol particulières.

Deux articles sont à paraître dans le prochain *Vol Passion* et *Parapente Mag*.

Deux membres de la commission ont édité des ouvrages : Laurent Van Hille « Parapente 360 » et Jean-Marc Galan « Gestion des risques en parapente ».

3. Mise à jour des commissions et comités, Statuts et règlements, Sécurité et technique, CNKite, CNDelta (sécurité)

Intervenant : Gérard Vieux

Document visionné en séance annexe P3

Vote : à main levée,

Nombre de votants : 22

Résultat du vote « Composition des commissions telle que présentée en séance »

Pour : unanimité

4. Bilan du comité national Kite à mi-année

Intervenant : Bénédicte Lavaut en connexion skype

Présentation de Bénédicte Lavaut – document visionné en séance annexe P4

Le budget consacré au kite a été fortement diminué pour 2019. Il ne représente plus que le tiers des budgets alloués les années précédentes.

Les subventions du partenaire sont partagées avec la commission Hand'Icare.

La baisse du volume des licences délivrées par le kite a été surévaluée. On constate que la diminution est de 12 % au lieu des 20 % prévus. On peut estimer une fin de saison comparable à celle de 2018.

Huit nouvelles écoles ont été affiliées. Des compétitions ont été organisées avec succès.

Le comité national Kite œuvre également pour la pérennisation des sites de pratique tels que Beauduc et Saint-Cyr. Les actions sur le terrain auprès des clubs permettent d'envisager une dizaine de projets supplémentaires.

Ces bons résultats amènent le CNK à solliciter un complément budgétaire de 7 000 € pour :

- éditer des étiquettes pour marquer le matériel – devenues obligatoires depuis 1^{er} mai et qu'il faudrait pouvoir fournir aux licenciés en juillet ;
- financer dix projets supplémentaires d'évènements – échéance septembre 2019 ;
- éditer de nouveaux *kite-pass* avec des informations sécurité – commandés ;
- faire fabriquer des flammes – échéance décembre 2019.

Jean-Claude Bénintende souhaite préciser que les subventions de notre partenaire ne sont pas partagées. Notre sponsor s'investit pour le kite auprès de la FFV dont il est également partenaire. Il souhaitait s'impliquer autrement à la FFVL. C'est pourquoi des actions pour la commission Hand'Icare lui ont été proposées.

Il indique qu'une action est prévue avec Engie cet automne sur le site de Roquebrune, alliant le biplace et le catakite.

La demande du CNK doit être intégrée à d'autres éventuelles sollicitations des commissions et comités qui pourraient avoir besoin de rallonge budgétaire pour mener à bien leurs actions.

Toutefois la règle fixée au CNK étant fonction du volume de licences délivrées, la demande de budget supplémentaire est recevable.

Proposition de vote faite par le Bureau directeur : accord pour attribuer dans l'immédiat la somme de 4000 € au CNK. Un examen de la demande sera fait à l'automne.

Vote : à main levée,

Nombre de votants : 20 – Ce point a été traité dans l'après-midi alors que deux membres du Comité directeur étaient partis.

Résultat du vote « Attribution de 4 000 € complémentaires au budget du CNK. Un réexamen de la situation sera fait à l'automne. »

5. Point ressources humaines de la Direction technique national

Intervenant : Yves Goueslain.

Le DTN annonce le départ dans l'immédiat de deux conseillers techniques :

Xavier Chavanet dont le départ est déjà effectif

Détaché de La Poste, en convention pré-retraite, il occupait un poste à mi-temps, en mission auprès de la ligue Bourgogne-Franche-Comté, des commissions Tractée et Hand'Icare, et en rédacteur de *Nouv'ailes dirigeants*.

La Poste n'a pas souhaité renouveler la convention.

Il continue à collaborer avec la FFVL, en tant que bénévole, notamment pour la rédaction de *Nouv'ailes dirigeants* et auprès de la commission Tracté. Le DTN l'a sollicité pour une enquête accident.

Alain Dedieu dont le départ est prévu pour fin août

Il occupe un poste à 80 %. Il a démissionné pour devenir le directeur de l'école de ski de Saint-Lary.

Il intervenait auprès des commissions Formation, Sécurité et technique et Assurances.

Il était également le conseiller référent auprès du CDVL 65 et la ligue d'Occitanie de vol libre.

Il ne sera pas remplacé sur ses missions territoriales.

Ses missions sur la formation seront ventilées sur l'équipe technique. Le DTN assurera

l'accompagnement des commissions Sécurité et Assurances. Sa mission sur les chiffres de l'accidentalité sera assurée par le secrétariat, sur commande de la CTS et de la DTNe.

Les prochains départs interviendront dès 2020. Sont concernés Jacky Bouvard, Jean-Claude Bourdel.

D'ici 2024 la moitié de l'équipe actuelle sera partie. Le DTN indique que dans le contexte actuel, il ne sera pas possible d'envisager le remplacement poste par poste. Il va sans doute falloir songer à l'abandon de certaines missions effectuées par les conseillers techniques. Les missions des conseillers techniques vont changer. Il faudra se projeter différemment et imaginer des solutions nouvelles, avec des profils adaptés aux besoins de la fédération. Dans l'immédiat, on va devoir faire au cas par cas pour pallier les départs des conseillers techniques et réfléchir à l'avenir.

Sophie Maurel, Directrice administrative, intervient pour alerter le Comité directeur : il est projeté que certaines missions, jusqu'alors réalisées par les conseillers techniques, pourraient être éventuellement transférées à l'équipe administrative. Il va être difficile d'y faire face car les missions actuelles occupent déjà 100 % du temps du secrétariat. Il faut donc réfléchir à une réorganisation dans son ensemble, sur du moyen terme.

6. Commission Tracté

Intervenant : Gilbert Veber

Afin d'être en cohérence avec les autres formations fédérales, la commission Tracté envisage de demander le PSC1 à l'entrée en formation de treuilleur. Cette qualification PSC1 va faire l'objet d'une formation en collège. Il semble normal de mettre cette compétence dans la formation treuilleur. Les pilotes déjà qualifiés « treuilleur » n'auront pas besoin de mise à niveau.

Vote : à main levée,

Nombre de votants : 22

Résultat du vote « Obligation de posséder le PSC1 à l'entrée en formation de treuilleur »

Pour : unanimité

Recyclage formation continue.

La commission Tracté propose d'organiser le recyclage pour les qualifiés « treuilleur » à l'horizon 2021.

Comme dans le cadre du biplace associatif, des treuilleurs reprennent l'activité après une longue interruption : ces personnes sont demandeuses d'une remise à niveau.

Ce projet s'inscrit toutefois dans la mission globale que s'est fixée la commission Formation qui réfléchit au recyclage des qualifications fédérales.

Quel sera le contenu du recyclage proposé ? Comment sera-t-il organisé ? Sera-t-il facultatif ou obligatoire ?

Véronique Gensac demande le report du vote à un autre comité directeur sur l'obligation de suivre la journée de recyclage pour les treuilleurs. La commission Tracté testera le processus pendant un ou deux ans, en faisant un bilan.

7. Développement du TASA

Intervenant : Gilbert Veber

Document visionné en séance annexe P7

Le TASA est un drone géant qui permettrait de mettre en vol des parapentistes.

Les essais de maquettes ont été réalisés avec succès. Le largueur télécommandé a été réalisé.

Le modèle à l'échelle 1 est en cours de construction.

Les ingénieurs comptent sur l'appui de la fédération auprès de la DGAC pour pouvoir faire les essais en région parisienne.

8. Restitution des travaux de l'AG

Rappel des trois groupes envisagés lors de la dernière AG

GT1 : Aspects fonctionnels – piloté par Gérard Vieux ;

GT 2 : Approche par rapport aux licenciés/pratiquants – piloté par Thomas Sénac ;

GT 3 : Aspect communication – piloté par Véronique Gensac.

GT1 – Aspects fonctionnels

Document visionné en séance annexe P8a

Intervenant : Gérard Vieux

Le groupe de travail a été complété :

- pilotage du groupe : Gérard Vieux ;
- pour la commission Statut et règlement : Bruno Ferry-Wilczek ;
- pour les territoires : Eric Irvoas, Jean-Claude Messmer et Michel Meyer ;
- pour les disciplines : Evelyne Falaix et Bénédicte Lavaut ;
- pour la transversalité : Jean-Louis Coste ;
- pour la DTNe : Yves Goueslain ;
- pour l'équipe administrative : Sophie Maurel.

Le Comité directeur sera informé régulièrement de l'avancée des travaux.

Un comité directeur supplémentaire sera convoqué le 14 décembre 2019.

La première réunion du GT1 aura lieu le dimanche 16 juin pour définir des sujets prioritaires à présenter au vote de l'AG prochaine.

Le conseiller en communication, Guillaume Peter sera associé au travail du GT1.

Les réunions du Comité directeur d'octobre et décembre seront cruciales. Les textes rédigés devront être transmis pour le 20 février 2020 délai de rigueur.

Le travail du GT1 ne se conclura pas en mars 2020. Les sujets dépendant d'un périmètre plus large seront examinés ensuite sur un laps de temps plus long.

GT2 – Approche par rapport aux licenciés

Intervenant : Thomas Sénac

Le groupe de travail se compose de : Jean Luc Lomon ; Yves Bernard ; Nicolas Savale ; Rémy Flamain ; J-L. Debiee (delta) ; Fred Yvon (boomerang et cerf-volant).

Le planning des travaux n'a pas été arrêté pour l'instant.

Le groupe privilégiera des réunions téléphoniques ou Skype.

GT3 – Aspect communication

Intervenante : Véronique Gensac

Le sujet est vaste et comprend plusieurs aspects. Trois sous-groupes de travail ont donc été constitués. Nos consultants Anne Combiere et Guillaume Peter sont sollicités sur ces sujets.

1^{er} sous-groupe, piloté par Georges Charlon, assisté de Jérôme Soucany et Sophie Maurel, se concentre sur la refonte du site Internet de la fédération.

2^e sous-groupe mène une réflexion sur les publications et leur cohérence.

Il est animé par Véronique Gensac assisté de Xavier Chavanet, Jean-Claude Bourdel, Stéphane Bodou et Sophie Maurel. Participent également au travail du groupe Alain Etienne, Laurence Hulot, Bénédicte Lavaut et Raphaël Brioude.

Se pose la question de se doter d'un « community manager » pour gérer les réseaux sociaux.

3^e sous-groupe piloté par Jean-Claude Bénintende et Véronique Gensac – assistés de notre attachée de presse, Stéphane Bodou, Fred Yvon et éventuellement Philippe Roéa – travaille à la recherche de partenaires et à la médiatisation de nos événements majeurs.

Afin d'assurer une couverture médiatique aussi large que possible il est indispensable d'avoir un calendrier complet des événements importants organisés par la fédération.

Jean-Claude Bénintende annonce qu'une animation avec Engie est prévue lors de la prochaine Coupe Icare.

9. Communication

Intervenante : en l'absence de Georges Charlon, Sophie Maurel fait une présentation du site Internet aux membres du Comité directeur.

Le travail sur le site Internet de la fédération a bien avancé.

L'intégrateur « Drupal » effectue le développement des nouvelles pages.
Un moteur de recherche puissant sera associé afin de faciliter les recherches.
Nous avons sollicité notre prestataire afin d'améliorer notre référencement.
Georges Charlon a sollicité les référents web afin de recenser les demandes de modifications. Il a reçu peu de réponses. Un retour des référents est demandé pour mi-juillet.

10. Formation sur l'outil de plateforme collaborative

Intervenante : Sophie Maurel

Sophie fait une démonstration de l'utilisation de Teams.

11. Questions diverses

La commission Tracté demande s'il est possible de créer un forum. C'est possible. Il est recommandé d'avoir un régulateur d'expérience.

Jean-Marc Galan indique qu'il serait bon de créer un espace de discussion pour les animateurs sécurité.

17 h 30 - Fin de la réunion du Comité directeur.

Véronique Gensac et Gérard Vieux remercient les participants.

RELEVÉ DE DÉCISIONS

Nombre de votants : 22 votants : 14 présents et 8 pouvoirs

À noter que l'ordre de traitement des points de l'ordre du jour a été modifié en cours de CD.

| Sujets | | |
|--|-------------------|---|
| Point général sur les chiffres de la FFVL 2019 - Tableau de bord Point sur l'accidentologie | Information Débat | <p>Le volume de licences délivrées est stable. La baisse des licences en kite est moins importante que prévu. Les dépenses prévues ne sont pas toutes engagées. La fédération a dû financer des événements non prévus au budget : participation au salon du Bourget et parution dans la presse.</p> <p><u>Il est impératif de respecter les budgets alloués.</u></p> |
| Point de la Présidente | Information Débat | |
| Mise à jour des commissions et comités Statuts et règlements, Sécurité et technique CNKite, CNDelta (sécurité) | Votes | <p>Vote à main levée - 22 votants La composition des commissions et comités, présentée en séance, est validée à l'unanimité.</p> |
| Bilan du comité national Kite à mi-année | Information Débat | <p>Le nombre de licences délivrées par le kite a baissé de 12 % au lieu des 20 % prévus initialement ; Les actions auprès des clubs permettant d'envisager une dizaine de projets supplémentaires, le CNK a demandé au CD une rallonge budgétaire de 7 000 €.</p> <p>Vote à main levée – 20 votants. L'attribution de 4 000 € complémentaires au budget du CNK est validée à l'unanimité. Un réexamen de la situation sera fait à l'automne.</p> |
| Point ressources humaines de la Direction technique nationale | Information Débat | <p>Départ de Xavier Chavanet de d'Alain Dedieu. Xavier Chavanet continue de collaborer avec la FFVL en tant que bénévole, notamment pour la commission Tracté et la rédaction de Nouv'ailes Dirigeant.</p> <p>Alain Dedieu ne sera pas remplacé pour les missions territoriales auprès du CDVL 65 et la ligue d'Occitanie de vol libre. Ses missions sur la formation seront ventilées sur l'équipe technique. Le DTN prendra en charge les missions auprès des commissions Assurances et Sécurité. La mission sur les chiffres de l'accidentalité sera assurée par le secrétariat, sur commande de la CTS et de la DTNe.</p> |

| | Sujets | | |
|--|---|----------------------|--|
| | <p>Commission Tracté Mis au vote :</p> <ul style="list-style-type: none"> - obligation de posséder le PSC1 (ou certification supérieure, ex : Sauveteur Secouriste du Travail) devient un pré-requis pour entrer en formation de treuilleur ou de remorqueur de delta à partir du 1^{er} janvier 2021 ; - la qualification treuilleur perd sa pérennité : à partir de 2021, pour conserver sa qualification, un treuilleur devra participer à une journée de formation continue (recyclage) tous les 8 ans. | Votes | <p>22 votants – vote à main levée L'obligation de posséder le PSC1 à l'entrée en formation de la qualification treuilleur est validée à l'unanimité.</p> <p>Le vote concernant le recyclage est remis à un autre comité directeur après une période de test de 1 ou 2 ans par la commission Tracté.</p> |
| | Développement du TASA | Information Débat | <p>TASA = Drone géant permettant de mettre en vol des parapentes. Le projet a bien avancé. Gilbert Veber rappelle que les ingénieurs qui pilotent le projet comptent sur l'appui de la fédération auprès de la DGAC pour pouvoir faire les essais.</p> |
| | <ul style="list-style-type: none"> - Restitution des travaux de l'AG - Constitution et travaux des trois groupes GT1 : fonctionnel (G. Vieux) GT 2 : licenciés/pratiquants (T Senac) GT 3 : communication (V. Gensac) - Réflexions sur le GT1 | Information Débat | <p>Les groupes de travail sont constitués.</p> <p><u>GT1 sur l'aspect fonctionnel</u> se réunit le 16 juin pour définir les sujets prioritaires à traiter pour le vote de l'AG de mars 2020. Une réunion du CD est ajoutée au planning : 14 décembre 2019.</p> <p>GT2 – approche vers les licenciés/pratiquants n'a pas défini son planning.</p> <p><u>GT3 – Aspect communication</u> La réflexion est répartie en 3 sous-groupes pour traiter du site Internet, des publications et des partenariats.</p> |
| | <p>Communication</p> <ul style="list-style-type: none"> - Point étape du projet - Évolution du site Internet | Information Débat | <p>La refonte du site est bien avancée. L'intégrateur Drupal effectue le développement des nouvelles pages. Georges Charlon demande que les référents web lui fassent part des modifications qu'ils souhaitent pour le site avant la mi-juillet.</p> |
| | Formation sur l'outil de plateforme collaborative | Information | |